



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Colombie

Question écrite n° 41686

Texte de la question

M. Lionel Tardy demande à Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales de lui donner des indications sur les frais engagés, sur les budgets de son ministère, pour la protection de Madame Ingrid Betancourt depuis sa libération.

Texte de la réponse

Mme Ingrid Betancourt bénéficie depuis sa libération d'une protection accordée par la France. Cette mission est assurée par la police nationale (service de protection des hautes personnalités). Le coût de ce dispositif s'élève à ce jour à 73 238 euros, correspondant essentiellement aux frais de transport et d'hébergement des policiers accompagnant Mme Betancourt dans ses déplacements à l'étranger.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41686

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 février 2009, page 1240

Réponse publiée le : 31 mars 2009, page 3121